

TAP

Transformative
Actions
Program



TRANSFORMATIVE ACTIONS PROGRAM (TAP)

GUIDE TECHNIQUE

JUIN 2021

SOMMAIRE

1. Objet du Transformative Actions Program	3
2. Processus du TAP	5
2.1 Critères d'éligibilité pour les projets TAP	5
2.2. Processus de candidature	6
2.3. Processus d'évaluation des candidatures	6
3. Services offerts par le TAP	8
4. Outils de support	9
Annexe I. Formulaire de candidature TAP	10

Le but de cette note de référence technique est de fournir des informations techniques et concrètes pour assurer une bonne compréhension du TAP et de ses processus, y compris celui de soumission et d'évaluation des candidatures. La note présente également des outils pour permettre aux collectivités locales et régionales d'élaborer des projets robustes.



AUTEURS

Eszter Mogyorósy Ph.D
Bastien Odic
Cecilia Rivera

DESIGN

Olga Tokareva

1. OBJET DU TRANSFORMATIVE ACTIONS PROGRAM

Les montants des financements disponibles pour les gouvernements locaux sont d'importants déterminants de la quantité et de la qualité des services qu'ils peuvent fournir. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés ces dernières années en ce qui concerne la disponibilité du financement climatique au niveau local, l'accessibilité de ces fonds reste limitée.

Les gouvernements locaux, en particulier dans les pays du Sud, sont de plus en plus confrontés à la demande croissante d'infrastructures et de services locaux de meilleure qualité et plus résilients. Cependant, les ressources financières limitées ainsi que les faibles compétences des gouvernements locaux représentent des défis colossaux. De nombreux projets d'infrastructure n'obtiennent pas de financements pour des raisons variées telles que le manque de viabilité financière, un stade de développement insuffisant et l'importance du risque. En outre, les types de financements internationaux auxquels les gouvernements locaux peuvent accéder sont limités, en raison de la faible cote de crédit de la ville et des restrictions établies par le gouvernement national.

L'objectif du Transformative Actions Program (TAP) est de combler ces lacunes et d'accroître l'accès au financement climatique via des sources diverses qui soutiendront les gouvernements locaux dans la réalisation de leurs visions tout en contribuant à un développement résilient et nul en émissions de CO₂.

Pourquoi candidater?

Il y a cinq raisons principales qui font que TAP est différent des autres Installations de Préparation de Projets (IPP) et des autres pipelines:

1. Il n'y a **pas de critère sur la maturité du projet**, les projets à un stade peu avancé sont également acceptés.
2. Il n'y a **pas de critère sur la taille du projet**, ce qui signifie que nous acceptons aussi les projets de petite taille.
3. Nous offrons une **aide à la préparation de projet à tous les candidats**, y compris aux projets qui ne sont pas sélectionnés dans la pipeline. Chaque candidat au TAP peut s'adresser à nos experts pour poser ses questions et avoir accès aux outils de préparation de projet.
4. Nous donnons un **retour personnalisé à chaque projet candidat**, y compris des recommandations sur mesure pour l'améliorer.
5. Le TAP est basé sur des partenariats et est reconnu par un nombre d'initiatives mondiales, qui nous permettent de **chercher des opportunités de support et de financement multiples** pour nos projets.



Partenaires

Le Secrétariat Mondial d'ICLEI (ICLEI WS) est au cœur du partenariat et mobilise de nouveaux partenaires (discussions en cours). Les partenaires sont des institutions financières publiques et privées, des gouvernements à tous les niveaux, l'ONU et autres agences de soutien technique, des réseaux / associations de villes et de collectivités locales, des organisations non gouvernementales, des fondations philanthropiques et des initiatives au sens plus large. Chaque partenaire définit son propre engagement et son rôle au sein du programme, apportant un soutien dans un ou plusieurs domaines de la chaîne de valeur qui soutient chaque étape du cycle du projet.



Les partenaires du TAP en 2021 sont:

- bettervest
- C40 Cities Climate Leadership Group (C40)
- Cities Alliance
- European Investment Bank (EIB)
- FELICITY / GIZ
- GIZ/CoM SSA III project
- Global 100% Renewable Energy Platform
- Global Covenant of Mayors (GCoM)
- Global Fund for Cities Development (FMDV)
- Global Infrastructure Basel (GIB) Foundation
- R20 Regions of Climate Action (R20)
- Sustainable Infrastructure Foundation (SIF) / SOURCE
- UN Capital Development Fund (UNCDF) UN-Habitat
- United Cities and Local Governments (UCLG)



2. PROCESSUS DU TAP

La Figure 1 ci-dessous donne un aperçu des processus du TAP, de la candidature jusqu'à l'accès aux services de support.

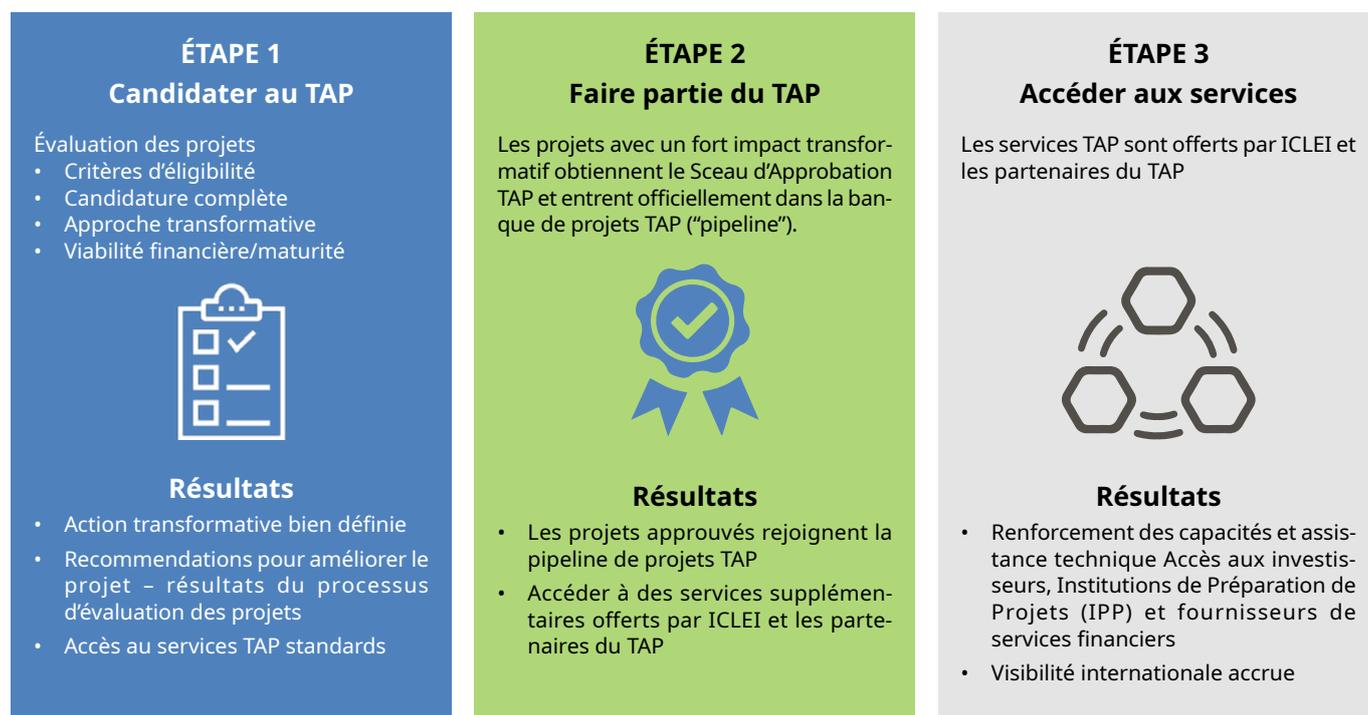


Figure 1 – Processus du TAP

2.1 Critères d'éligibilité pour les projets TAP

Les projets qui candidatent au programme TAP doivent répondre aux critères suivants:

- Soumis par des gouvernements locaux et subnationaux, ou leurs partenaires (à condition que le gouvernement local / régional soit une partie prenante clé du projet).
- Le projet a été/est censé être soumis à des discussions et approuvé par le conseil municipal ou un organe décisionnel similaire et une résolution approuvant le projet a été adoptée ou est en passe de l'être.
- Le projet recherche des fonds pour l'investissement dans des infrastructures (à l'exclusion du développement de plans, de campagnes d'éducation/de sensibilisation, de la conception de politiques publiques, etc.)
- Le projet est un projet climatique ayant pour but d'accélérer le développement résilient et nul en émission de CO₂ (objectifs résultant d'activités d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique)
- Présente un potentiel d'impact **transformatif**, réparti selon les caractéristiques suivantes
 - **Ambitieux:** atténuer les émissions de GES ; augmenter la capacité d'adaptation aux impacts du changement climatique ; favoriser la résilience climatique ; soutenir les priorités locales et nationales en matière de développement durable (spécifiquement les ODD 11 et 13);
 - **Transversal:** la taille de la population qui bénéficiera du projet est évaluée et il existe un potentiel de mise à l'échelle pour atteindre plus de personnes ; optimisation de l'utilisation des ressources locales ; prise en compte de plusieurs secteurs, en utilisant une approche holistique et intégrée;
 - **Inclusif :** coordination des gouvernements locaux et régionaux pour assurer la co-conception du projet ; engagement des communautés, des citoyens et des parties prenantes locales ; démonstration des avantages pour les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables.



Comme mentionné ci-dessus, il n'y a pas de critères concernant la taille ou la maturité du projet. Nous acceptons également les projets en phase de conception ou prêts à être mis en œuvre. L'objectif est de travailler avec un large éventail d'institutions financières et de fournisseurs d'instruments de préparation de projets (IPP), chacun ayant des critères différents.

2.2. Processus de candidature

Les candidatures sont soumises annuellement lors de l'appel à candidature. Lorsque ce dernier est ouvert, les candidats doivent d'abord s'inscrire sur le [site web du TAP](#) afin d'accéder au formulaire qui se trouve sur la page "Apply", qui existe exclusivement à cet effet.

Après l'inscription, le formulaire de candidature (voir **Annexe I "Formulaire de candidature au TAP"**) peut être téléchargé.

Le formulaire de candidature est disponible en anglais, français, espagnol et portugais. Il est composé de deux parties:

1. Questions harmonisées utilisées par d'autres membres de la [Cities Climate Finance Leadership Alliance \(CCFLA\)](#);
2. Série de questions sur l'impact transformatif et sur l'impact sur la résilience du projet, ainsi que sur les réponses pour sortir de la crise du Covid-19.

Une fois rempli, le formulaire doit être envoyé à l'adresse email du TAP tap@iclei.org.

2.3. Processus d'évaluation des candidatures

Une fois que l'ICLEI WS a reçu les formulaires de candidature, le processus de sélection commence par un premier examen qui vise à confirmer que les critères d'éligibilité sont remplis, que le candidat a répondu à toutes les questions et que toutes les pièces justificatives requises sont jointes (par exemple, une lettre de soutien de la collectivité locale, des études ou des rapports). S'il manque des éléments à la candidature, le candidat reçoit une notification et l'examen se poursuit seulement une fois que le candidat a soumis une candidature complète et/ou qu'il a répondu à toute question subsidiaire.

Ensuite, une deuxième étape de sélection est effectuée par ICLEI WS afin de s'assurer que le projet remplit les critères "transformatifs" décrits ci-dessus. Le score va de 0 à 100 % et les projets ayant un score supérieur à 80 % peuvent obtenir le sceau d'approbation TAP et faire partie de la pipeline TAP (banque de projets).

Les projets de la pipeline sont ensuite regroupés en fonction de leur viabilité financière et de leur capacité à accéder aux financements internationaux.

La figure 2 explique chaque étape du processus de sélection :

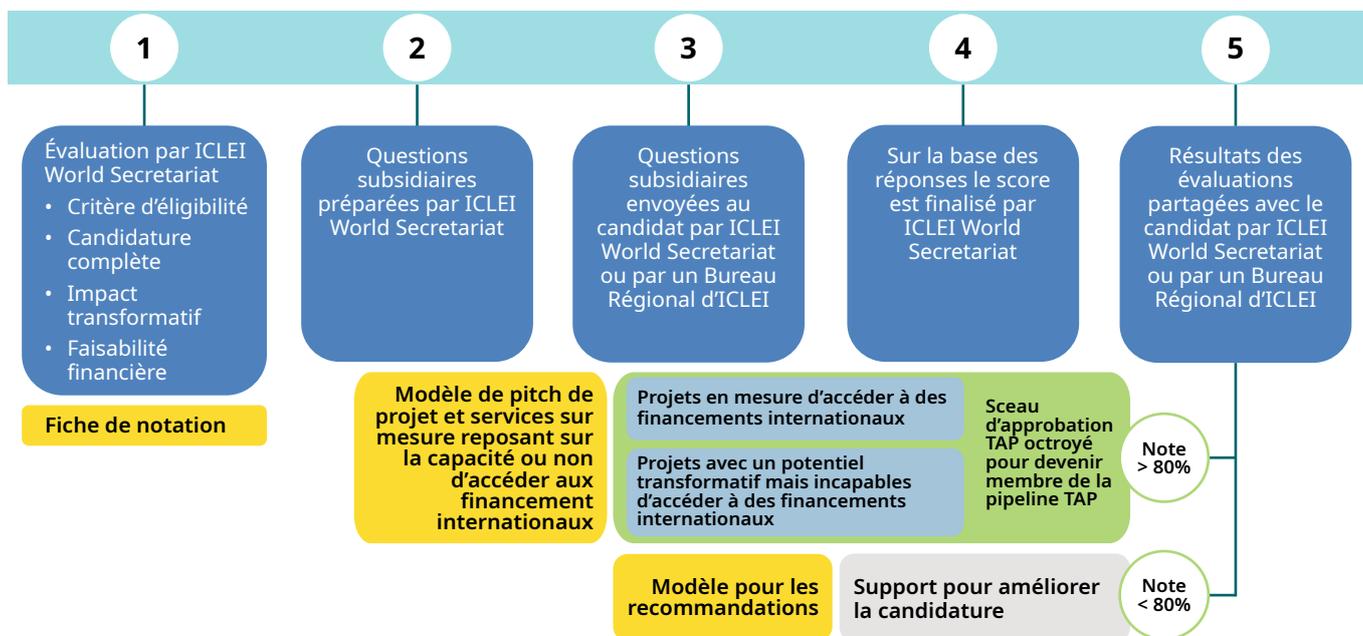
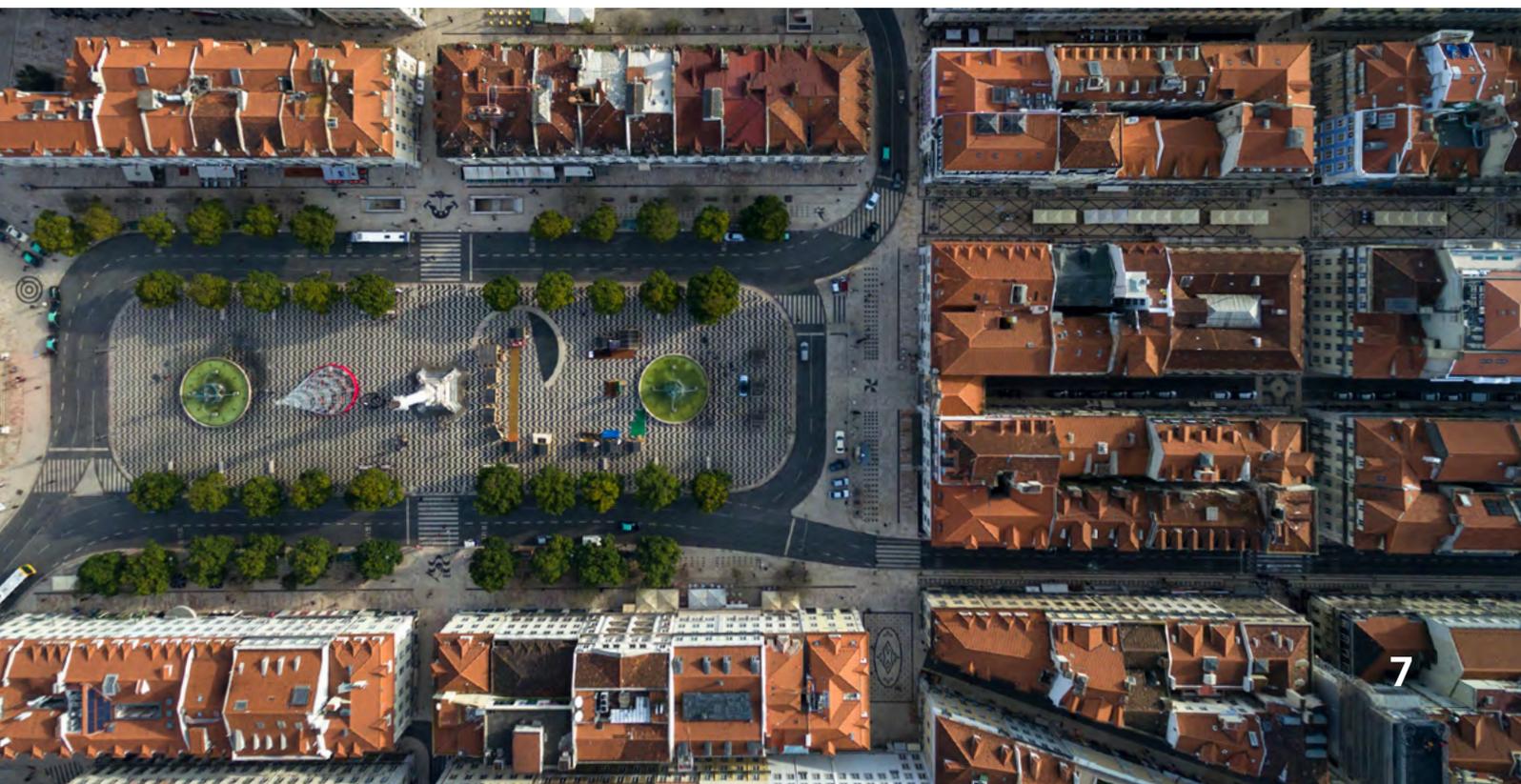


Figure 2 – Processus de sélection TAP

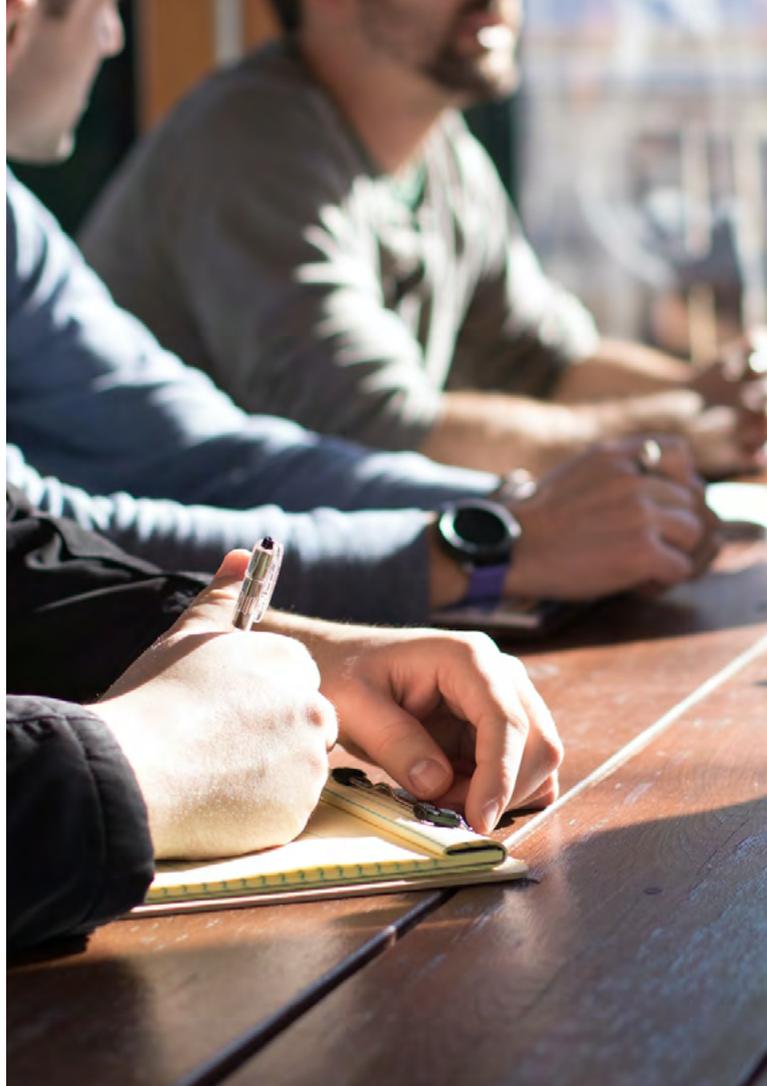


3. SERVICES OFFERTS PAR LE TAP

Indépendamment de la qualité de la candidature, tous les candidats au TAP ont accès à des services fournis par ICLEI et ses partenaires :

- Accès aux produits de connaissance
- Invitation à des webinaires
- Accès à des ateliers d'apprentissage par les pairs et d'échange de connaissances
- Informations sur les appels à candidatures et les opportunités de financement
- Conseils personnalisés avec des recommandations*

** Le niveau de détail et le type (écrit ou en face à face) de retour sur la candidature dépendent de l'accord avec le bureau régional d'ICLEI respectif et/ou des obligations du projet. S'il n'y a pas d'accord spécifique, ICLEI WS prépare sa recommandation en utilisant un modèle standardisé pour les projets qui obtiennent au moins 60%, mais moins de 80%. Le retour se concentre sur le potentiel d'impact transformatif du projet.*



En fonction de leur capacité à accéder à un financement international, les projets en cours peuvent bénéficier de services TAP supplémentaires :

Capable d'accéder à des financements internationaux	Incapable d'accéder à des financements internationaux
Mise en contact avec des institutions de financement internationales, fonds climatiques et institutions de préparation de projets (IPP)	Analyse du contexte national, mise en contact avec des institutions de financement nationales/régionales, partenaires techniques, institutions de préparation de projets (IPP)
Participation à des marchés à projets internationaux et événements de pitches (aidé par le modèle de pitch et une préparation en amont)	Participation à des marchés à projets nationaux et événements de pitches (aidé par le modèle de pitch et une préparation en amont)
Conseils et légère assistance pour candidater à des opportunités de financement internationales	Conseil sur d'éventuels modèles financiers basés sur les ressources propres de la collectivité, les financements nationaux et privés
Accès aux ressources développées par ICLEI WS et les bureaux régionaux	
Cas d'étude sur des projets ayant réussi à accéder à des financements ou à une assistance technique publiés ici https://tap-potential.org/case-studies/	

Attention: L'offre de service dépendra des fonds disponibles.

4. OUTILS DE SUPPORT

Afin d'aider les candidats à améliorer leurs candidatures, ICLEI offre plusieurs produits de connaissances liés à la préparation de projets (ils sont tous accessibles en suivant ce [lien](#)).

Boîte à outils financiers TAP

La Boîte à outils financiers ("Finance Toolkit") a été lancée à la COP 25 en décembre 2019 et depuis lors elle a été enrichie et est régulièrement mise à jour. Aujourd'hui elle est composée de six parties :

1. Arbre de décision du financement climatique ("[Climate finance teractive decision making tree](#)"), qui guide les gouvernements locaux et régionaux avec une série de questions fermées pour les aider à envisager plusieurs options de financement. Il est disponible en français, espagnol, portugais et chinois.
2. Glossaire de la finance climatique ("[Climate Finance Glossary](#)"), qui est un ensemble de termes et définitions qui sont utilisés en finance climatique internationale, en mécanismes financiers, et en finance en général.
3. Opportunités de financement climatique ("[Climate Finance Opportunities](#)"), qui est un catalogue d'opportunités proposées par des institutions financières et autres acteurs qui ont des programmes et initiatives visant à aider les gouvernements locaux et régionaux dans la préparation et la mise en place de projets.
4. Rapports et outils sur la finance climatique ("[Climate Finance Reports and Tools](#)"), un inventaire d'études, de rapports, de conseils et boîtes à outils, qui est également composé de différents centre de connaissances et plateformes d'apprentissage.
5. Checklist de viabilité financière ("[Bankability Checklist](#)"), une série d'hypothèses à vérifier afin de réussir sa candidature.
6. Pitches de projet et collectes de fonds réussies par des gouvernement locaux ("[Successful local government fundraising and project pitching](#)"), donne des conseils pratique pour la collecte de fond et la présentation de projet s'appuyant sur le cas de Brasila.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUPPORT

*Développée conjointement par
Cities Climate Finance Leadership Alliance Project Preparation Action Group*

NOM DU PROJET : *Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées “...” et fourniture de services d’assainissement durables et sûrs aux communautés pauvres situées près de la rivière “...” à “nom de la ville”.*

VILLE/ PAYS : *Nom du gouvernement local ou régional, nom du pays*

DEMANDE SOUMISE PAR

NOM : *“XY”*

TITRE : *Directeur de...*

DÉPARTEMENT : *Bureau municipal pour l’assainissement des eaux et “...”*

COORDONNÉES : *Adresse email et numéro de téléphone*

VOTRE ORGANISATION ET/OU VOTRE DÉPARTEMENT SONT-ILS RESPONSABLES DE L’EXÉCUTION DU PROJET ?

Oui, il est responsable du projet

LE PROJET EST-IL INCLUS DANS DES PLANS PERTINENTS TELS QU’UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN, UN PLAN D’ACTION POUR LE CLIMAT OU UN AUTRE PLAN PERTINENT ?

Démontrez que le projet est spécifiquement mentionné dans la stratégie de lutte contre le changement climatique, la stratégie de résilience, le plan d’action, qu’il est incorporé dans le plan directeur de la ville ou tout autre document aux objectifs comparables.

Soulignez si le projet est également une priorité pour le gouvernement national et s’il est reconnu par un plan de développement national, un plan d’adaptation national ou un document similaire.

Oui, au niveau national, le Plan stratégique/Plan de développement national de “nom du pays” “....”, etc. reconnaît la nécessité de revitaliser et d’améliorer les services d’eau à “nom du gouvernement local ou régional/comté ou région”.

En outre, la politique nationale de gestion intégrée de l’eau, à travers son cinquième objectif “Améliorer la qualité et réduire la pollution de l’eau”, envisage de “... s’attaquer aux principales causes et sources de pollution de l’eau en intégrant de nouvelles technologies pour le traitement de l’eau potable et des eaux usées” (stratégie 4.2).

Au niveau régional, la stratégie de développement 2017-2025 de "nom de la région" propose un meilleur système d'assainissement de l'eau qui devrait être développé dans toutes les collectivités locales de plus de 100 000 habitants, telles que "nom de la collectivité locale ou régionale/du comté ou de la région", y compris la revitalisation des infrastructures existantes et l'amélioration de la connectivité et de l'accès aux sources d'eau dans la région et aux services d'assainissement.

Le "nom du gouvernement local ou régional/du comté ou de la région" a approuvé le plan d'action visant à améliorer les services de gestion de l'eau.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Dans quel secteur votre projet d'infrastructure s'inscrit-il ?

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique et résilience | <input type="checkbox"/> Espaces verts et publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input type="checkbox"/> Transport et mobilité |
| <input type="checkbox"/> Utilisation des sols et solutions fondées sur la nature | <input checked="" type="checkbox"/> Énergie renouvelable |
| <input checked="" type="checkbox"/> Technologie à faible émission de carbone | <input checked="" type="checkbox"/> Eau et assainissement |
| | <input type="checkbox"/> Déchets |

2. Ce projet se concentre-t-il principalement sur l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique ?

L'atténuation du climat au niveau urbain est définie comme des projets et des interventions contribuant à réduire ou à éviter les émissions de gaz à effet de serre provenant de sources situées à l'intérieur des limites d'une ville ou produites à la suite d'activités se déroulant exclusivement dans la ville.

Les améliorations technologiques de l'efficacité énergétique des bâtiments et des installations de traitement des eaux usées sont des exemples d'activités d'atténuation du climat.

L'adaptation au climat au niveau urbain désigne les projets et les interventions qui visent à maintenir ou à accroître la capacité d'adaptation et la résilience des villes et des communautés urbaines en réponse aux risques liés au climat qui affectent directement les villes.

Le projet porte à la fois sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique :

Le projet vise à optimiser le fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées afin d'atténuer les effets du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cette optimisation se fera par la récupération de l'énergie des eaux usées traitées, réduisant ainsi les besoins énergétiques globaux de la station. En outre, le gouvernement local/régional réutilisera l'eau traitée pour des utilisations non potables dans la ville (c'est-à-dire l'irrigation des cultures, l'irrigation des espaces verts urbains, etc.) La réutilisation de l'eau traitée garantira une utilisation de l'eau adaptée à l'objectif visé et réduira finalement la quantité d'eau douce consommée au niveau local/régional. Ainsi, la pression sur les ressources en eau douce sera réduite et les besoins en énergie pour traiter, pomper et distribuer l'eau douce seront réduits. La réutilisation de l'eau réduira considérablement le rejet indirect d'eaux usées non traitées, réduisant ainsi les émissions indirectes de GES.

Le projet vise également à renforcer les opérations de la station d'épuration des eaux usées afin d'assurer son fonctionnement sans perturbation lors de conditions climatiques extrêmes (c'est-à-dire les pluies et les tempêtes), ce qui augmente ainsi la résilience des habitants de la ville.

3. A quelle étape en est votre projet actuellement ?

Sur la base des catégories ci-dessous

- *Identification du projet (Scoping) : Un concept de projet existe. La ville a défini la portée du projet envisagée et identifié les objectifs, les risques imminents et les scénarios alternatifs.*
- *Pré-faisabilité : Une étude de pré-faisabilité et/ou un calcul de budget, une analyse environnementale sont disponibles.*
- *Faisabilité : La ville a évalué et déterminé (ou est en train d'évaluer) la faisabilité du projet.*
- *Pré-mise en œuvre : Toutes les études techniques et financières nécessaires et le plan d'approvisionnement sont prêts ou presque finalisés. La ville a élaboré un projet détaillé.*

- Conception / Identification du projet (scoping) Mise en œuvre
- Pré-faisabilité Je ne sais pas / ce n'est pas encore clair
- Faisabilité

4. Quand le projet devrait-il être opérationnel (mise en service) ?

Précisez l'année et le trimestre si possible.

1er Trimestre 2023, dépendant de l'avancée des études de faisabilité et de pré-faisabilité.

5. Quel type d'assistance recherchez-vous pour ce projet ?

- Renforcement des capacités Financement des investissements, y compris la mise en contact avec des investisseurs privés
- Création de partenariats
- Élaboration du business model Assistance technique pour soutenir la conception de projet
- Présentation du projet auprès d'investisseurs privés Autre :
- Structuration du projet

6. Veuillez fournir une courte description du projet, sa portée, ses objectifs et les résultats attendus (500 mots max).

Veuillez fournir une brève description de votre projet, (500 mots maximum) avec :

(i) Portée du projet

(ii) Objectifs : Quel est l'objectif principal du projet en termes de fonctionnement (problèmes résolus et services fournis) ?

(iii) Quels sont les impacts attendus ? (Détailler de manière qualitative et quantitative les résultats attendus).

Dans la région "...” il y a deux défis dans le secteur de l'assainissement :

Surcharge et mauvais fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées (construite en 2002) dans la zone sud de la ville "...” en raison d'un choix technologique inapproprié, de technologies anciennes et énergivores, d'une mauvaise conception, de faibles capacités d'exploitation et de maintenance (E&M), de coûts d'E&M élevés, de pannes de pompes, etc. Les causes sous-jacentes de ces problèmes sont le manque de financement, de connaissances, compétences et de plans d'exploitation et maintenance.

Le système d'eau usées limitée entraîne un faible accès aux services d'assainissement dans les bidonvilles qui sont établis près de la rivière "...”.

Le gouvernement local utilise un système d'égout combiné pour la collecte des eaux usées et des eaux pluviales. La station d'épuration des eaux usées existante a une capacité limitée de réception de 5 427 m³/jour. Ainsi, son efficacité de traitement est réduite principalement pendant la saison des pluies, car la station d'épuration des eaux usées reçoit plus d'afflux qu'elle ne peut en supporter. Cette vulnérabilité à la surcharge s'accroît avec les impacts du changement climatique tels que les tempêtes et les pluies, car les inondations et les débordements d'égouts provoquent un arrêt temporaire du fonctionnement et endommagent les infrastructures. En outre, l'inventaire des émissions de GES a identifié le secteur du traitement des eaux usées comme l'un des principaux responsables des émissions. Cette usine est cruciale pour traiter les eaux usées urbaines avant qu'elles ne soient rejetées dans la rivière ; cependant, le projet est une occasion de réutiliser l'eau traitée. En outre, les communautés pauvres qui n'ont pas accès aux services d'assainissement déversent leurs eaux usées directement dans la rivière ou dans les rues, ce qui augmente considérablement le risque d'infections d'origine hydrique. Ces deux problèmes entraînent une forte détérioration de la rivière et des écosystèmes adjacents.

Le projet vise à

- 1. Réhabiliter et augmenter la capacité opérationnelle de la station d'épuration des eaux usées et améliorer l'accès des communautés pauvres du sud de la ville à des services d'assainissement sûrs, fiables et durables.*
- 2. Introduire un processus efficace de récupération d'énergie à partir du processus de traitement des eaux usées.*
- 3. Réutiliser les eaux usées traitées à des fins d'irrigation dans les zones urbaines.*

Objectifs spécifiques :

- Augmenter la capacité de la station d'épuration "...” et construire un réseau d'égouts dans les communautés pauvres près de la rivière "...”.*

Augmenter la capacité opérationnelle de traitement des eaux usées municipales de 80 l/s à 200 l/s, atteindre une capacité annuelle installée de 1 759,00 l/s), et fournir des services d'assainissement à 150 000 personnes. L'augmentation de 25 % de la zone de couverture du traitement des eaux usées permettra de réduire les émissions indirectes de GES dues au rejet direct d'eaux usées non traitées.

- Améliorer l'efficacité énergétique de la station d'épuration des eaux usées.*

En installant des pompes à haut rendement et en remplaçant les moteurs et les aérateurs, entre autres ajustements techniques, la consommation d'énergie diminuera d'environ 45 % (environ 76 % en équivalent CO₂ par an).

- Augmenter la production de biogaz pour réduire la consommation d'électricité de la station d'épuration des eaux usées de 35%.*

L'installation d'infrastructures pour la conversion anaérobie des matières organiques pour produire du biogaz est nécessaire (réduisant les émissions de 462 tn CO₂-eq par an de la consommation d'énergie conventionnelle).

- Identifier quelles stratégies de contrôle et d'exploitation sont les mieux intégrées pour les appliquer dans chaque processus de la station d'épuration des eaux usées pour réduire les émissions de GES et être plus efficace.

Optimisation du fonctionnement de la sédimentation primaire, du bassin de boues activées, du digesteur anaérobie, afin de réduire d'au moins 35% les émissions de CO₂-eq (environ 12 tn CO₂-eq par an).

- Concevoir les infrastructures nécessaires à la prévention des dommages causés à l'usine par les inondations et les débordements d'égouts.

En installant un générateur de secours, des réservoirs supplémentaires et en surélevant les murs, les canaux et les moteurs.

IMPACT TRANSFORMATIF ET AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES

7. Le projet a-t-il des co-bénéfices ou des impacts environnementaux et socio-économiques supplémentaires ? Veuillez inclure le(s) avantage(s) supplémentaire(s) parmi ceux listés ci-dessous (300 mots maximum)

Qualité de l'air et réduction de la pollution, biodiversité, éducation, accès à l'énergie, hygiène et assainissement, inclusion et réduction des inégalités (y compris le genre, les travailleurs informels, d'autres groupes vulnérables), augmentation des opportunités commerciales locales, amélioration de la sécurité, création d'emplois, sécurité de l'eau, autres.

Essayez de quantifier autant que possible. Par exemple :

- L'impact des actions climatiques sur l'emploi (par exemple, le nombre d'emplois créés par les actions climatiques).
- Impacts des actions climatiques sur la santé (par exemple, nombre de résidents bénéficiant d'une meilleure qualité de l'air).
- Impacts de protection des actions de résilience climatique (par exemple, pourcentage de la population protégée contre les risques climatiques).
- Impacts des actions climatiques sur les entreprises (par exemple, nombre de petites et moyennes entreprises (PME) locales bénéficiant d'actions climatiques).

Bénéfices pour l'environnement, réduction de la pollution et protection de la biodiversité :

Chaque année, environ 75 millions de m³ d'eau non traitée ne seront plus déversés dans la rivière, contribuant ainsi à la protection de l'environnement. Environ 974 kg/1000m³ de matières solides sèches contenues dans les eaux usées seront éliminées et traitées, empêchant ainsi la contamination des sols et réduisant la pollution atmosphérique. Cela permettra également d'éviter une nouvelle eutrophisation de la rivière.

Le traitement de 100 % des eaux reçues par la station, ainsi que la garantie de son fonctionnement lors de situations climatiques extrêmes, permettront d'éliminer le rejet d'eaux usées non conformes aux normes officielles dans la rivière (rejet d'environ 1 452 l d'eau non traitée par jour lors d'une inondation).

Hygiène et assainissement : grâce à la canalisation des eaux usées par un système d'égouts approprié, les conditions de vie s'amélioreront. Les cas d'infections gastro-intestinales devraient être réduits de plus de 75 %, ainsi que d'autres maladies d'origine hydrique.

Inclusion des communautés vulnérables et opportunités commerciales locales : la canalisation se concentrera sur les bidonvilles et garantira l'accès des communautés vulnérables aux services d'assainissement (traitement d'environ 643 litres d'eaux usées par jour provenant de ces bidonvilles). Le nombre total attendu de bénéficiaires directs est de 150 000, dont 84 000 femmes.

Sécurité de l'eau : il est prévu le traitement de 100% des eaux usées collectées par la station et son fonctionnement tout au long de l'année, ainsi que le traitement d'environ 643 m³ d'eaux usées par jour provenant des bidonvilles. La réutilisation de l'eau traitée contribue à la sécurité hydrique.

8. Les bénéficiaires en termes d'atténuation / d'adaptation des projets ont-ils déjà été quantifiés? (Par exemple, existe-t-il une estimation du volume prévu des émissions de GES réduit/évité/séquestré par an / au total ? Combien de personnes devraient bénéficier du projet). Si c'est le cas, veuillez préciser (150 mots maximum)

Avez-vous mis en place un ou plusieurs objectifs de réduction des émissions de GES au niveau du gouvernement local/régional/secteur ?

Disposez-vous d'un inventaire des GES ?

Si le projet ne dispose pas d'une étude spécifique sur les avantages de l'atténuation/adaptation quantifiés, il est suggéré de référer à des rapports qui présentent des estimations de l'atténuation/séquestration du CO₂ et de présenter un calcul pour le projet.

Protocole, norme ou méthodologie habituelle pour calculer les émissions de GES :

- *[Global Protocol for Community Greenhouse Gas Emissions Inventories \(GPC\)](#)*
- *[International Standard for Determining Greenhouse Gas Emissions for Cities \(UNEP and World Bank\)](#)*
- *[2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories](#)*
- *[U.S. Community Protocol for Accounting and Reporting of Greenhouse Gas Emissions \(ICLEI\)](#)*
- *Méthodologie spécifique à une région ou un pays*
- *Méthodologie spécifique à une ville*

Si vous n'avez pas d'objectif de réduction des émissions, expliquez pourquoi :

- *Les émissions ne sont pas entièrement calculées*
- *Pas l'intention de fixer un objectif*
- *Manque de ressources*
- *Manque de données disponibles*
- *Les politiques/projets sont prioritaires par rapport à la fixation d'un objectif.*
- *L'objectif est fixé au niveau régional*
- *L'objectif est fixé au niveau national*
- *L'objectif est en cours d'élaboration*
- *Objectif déjà atteint*

La technologie à mettre en œuvre n'étant pas encore définie, il n'existe pas encore de calcul concernant les réductions d'émissions. Toutefois, la station d'épuration "... " rejette actuellement 35 tn CO₂-eq par an. Le projet devrait permettre de réduire ces émissions d'au moins 35 % (environ 12 tonnes d'équivalent CO₂ par an). En ce qui concerne la consommation d'énergie, l'utilisation du biogaz permettra de réduire d'environ 462 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

En outre, il est également important de mentionner la réduction des émissions de GES provenant des eaux usées non traitées, qui n'a pas été quantifiée pour le moment.

Actuellement, la population des bidonvilles sans canalisation et sans services d'égouts appropriés est d'environ 150 000 personnes, mais la station d'épuration "... " étant l'une des deux stations d'épuration de "...", toute la population de "... " bénéficiera de ce projet.

At the moment, the population in the slums without canalization and proper sewage services is approx. 150, 000 people, but the WWTP "... " being one of the two WWTP in "...", so the whole population of "... " will benefit from this project.

9. Le projet est-il extensible (mis à échelle) ou reproductible ? Veuillez préciser de quelle manière (250 mots max)

Extensible : budget, géographie, regroupement avec d'autres projets.

Reproductible : au niveau local/régional/national ou dans un autre pays.

Étant donné que la technologie à mettre en œuvre est nouvelle dans le pays, le projet peut être reproduit en termes d'utilisation des mêmes technologies pour réduire les émissions de GES dans d'autres stations d'épuration situées dans l'État et le pays.

En ce qui concerne l'extensibilité, l'installation de systèmes d'assainissement pourrait également être mise en œuvre dans d'autres bidonvilles proches des deux stations d'épuration. Il existe plusieurs communautés pauvres dépourvues de services d'assainissement dans la région, et leur nombre augmente au fur et à mesure que les zones périurbaines se développent.

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

10. Existe-t-il des études techniques disponibles pour le projet proposé ou d'autres études et / ou projets en cours ou conclus qui sont pertinents pour cette proposition ?

Oui Non

Documents joints Oui

Veuillez lister ci-dessous le(s) nom(s) des document(s)

1.

2.

11. Existe-t-il déjà des études d'évaluation des risques sociaux ou d'impact environnemental, social ou économique qui seraient pertinentes pour ce projet ?

Oui Non

Documents joints Oui

Veuillez lister ci-dessous le(s) nom(s) des document(s)

1. *Stratégie d'assainissement de l'eau 2005-2025.pdf : projections sur le manque de services d'assainissement de l'eau dans "...", montrant la vulnérabilité des communautés dans la région "...".*
2. *"..." Rapport (2018).pdf : sur la variabilité climatique future dans la région : estimation des scénarios futurs de sécheresses et autres variations climatiques dans "..."*
3. *Indice de marginalisation (2020).pdf : réalisé par le Conseil national de la population.*
4. *Évaluation des risques et de la vulnérabilité liés au changement climatique (2019).*

LOGIQUE FINANCIÈRE

12. Quel est le coût total estimé du projet ? (Veuillez indiquer la devise)

X,XXX,XXX €

13. Le projet dispose-t-il d'un budget garanti (total ou partiel) pour être mis en œuvre ? Si c'est le cas, quel est le pourcentage de budget garanti pour ce projet ? Ce budget est-il intégré à un plan d'investissement (municipal, régional ou national) ?

Financement		Année fiscale
Source de financement	%	
Budget du gouvernement local	25%	2022
Budget du gouvernement national	0	
Autres	0	

14. La ville est-elle en mesure d'emprunter ou de mobiliser des ressources privées externes pour ce projet ?

Pour répondre à cette question, veuillez considérer :

- *Le gouvernement local (GL) est-il en mesure de conclure des contrats de plus de 3 ans avec le secteur privé ?*
- *Le gouvernement local souhaite-t-il engager un partenaire du secteur privé pour fournir des services publics ?*
- *Le GL est-il en mesure de conclure un partenariat public-privé ?*
- *Le GL est-il en mesure d'emprunter ? Si oui, veuillez préciser les limites et les conditions (par exemple, l'approbation préalable des niveaux supérieurs du gouvernement nécessaire pour emprunter).*
- *Le GL a-t-il un actif/terrain à vendre ou à louer ?*
- *Est-ce que le GL a une évaluation de solvabilité/classement de crédit (par exemple, le classement PEFA) ?*

Si la réponse est oui, veuillez donner quelques détails : de quand date cette évaluation ? Quelle était l'échelle/ampleur du projet et des emprunts mobilisés ? Quel type de contrat ou de mécanisme de financement externe a été utilisé pour accéder à ces ressources financières supplémentaires ?

Oui, la municipalité a la capacité de contracter le secteur privé pour la fourniture de services d'assainissement, la construction d'infrastructures, etc., mais cela n'a jamais été fait jusqu'à maintenant.

Cela a-t-il été fait dans le passé avec succès ? Oui Non

VEUILLEZ INCLURE UN LIEN VERS TOUS DOCUMENTS PERTINENTS OU ÉTUDES EFFECTUÉES AFIN D'APPUYER VOTRE CANDIDATURE

1. lien et nom du document...

2 lien et nom du document....

AUTORISATION DE PARTAGE : Ce questionnaire a été élaboré conjointement par le groupe d'action de préparation de projet de la Cities Climate Finance Leadership Alliance (CCFLA). Dans le cas où le Programme d'Actions Transformatives (TAP) n'est pas en mesure de sélectionner votre projet, ou identifierait des opportunités potentielles de soutien pour le projet, autorisez-vous l'équipe du TAP à partager ce document et tout autre document faisant partie du dossier avec d'autres organisations de préparation de projets et organisations membres de la [Cities Climate Finance Leadership Alliance](#) dans l'objectif de faire avancer le projet que vous nous soumettez?

Oui Non

QUESTIONS ADDITIONNELLES POUR LES CANDIDATS AU TAP

A. INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

1. Type d'organisation responsable du projet

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernement local | <input type="checkbox"/> Organisation non-gouvernementale (ONG) |
| <input type="checkbox"/> Gouvernement régional | <input type="checkbox"/> Entreprise privée |
| <input type="checkbox"/> Entreprise publique | <input type="checkbox"/> Autre : |

2. Si votre organisation n'est pas chef de projet, veuillez indiquer l'entité/organisation responsable de la gestion du projet.

NA

3. Avez-vous une lettre de soutien du gouvernement local/régional qui est concerné par le projet ? Si oui, veuillez la joindre à la présente candidature.

Oui Non

4. Le projet a-t-il été/est-il censé d'être discuté et approuvé par le conseil municipal ou un organisme de décision similaire garantissant l'engagement politique ?*

Oui, date : Non

5. Est-ce qu'une résolution (ou autre preuve légale similaire) approuvant le projet au niveau local a été adoptée ou sera bientôt adoptée ? Si oui, veuillez joindre le document à la présente candidature.*

- Oui Non

**Veuillez noter qu'il s'agit de critères préalables pour être éligible au TAP*

B. LE TYPE DE SOUTIEN RECHERCHÉ

6. Selon l'état récent de votre projet, comment le TAP peut vous aider de la meilleure manière? Cochez selon les besoins

- Mise en relation avec des institutions financières internationales, fonds climatiques et Institutions de Préparation de Projets (IPP)*
- Analyse du contexte national et mise en relation avec des partenaires techniques nationaux/régionaux, Institutions de Préparation de Projets (IPP)
- Participation à des marchés à projets internationaux et événements de pitch*
- Participation à des marchés à projets et événements de pitch au niveau national
- Augmenter la visibilité internationale (événements, étude de cas)
- Conseil sur des modèles financiers centré sur vos propres sources financières propres et sources financières nationales/privées
- Assistance pour obtenir le soutien officiel du gouvernement national (ou autre niveau) pour le projet
- Autre :

** seulement si le projet peut accéder aux financements internationaux*

7. Quel est le type de financement recherché pour le projet ?

Pour répondre à cette question veuillez vous référer au [Climate Finance Decision Making Tree and Guidance](#) (disponible en français).

- Subventions
- Prêt de banque commerciale
- Obligations
- Prêt d'une institution de financement internationale
- Investissement privé
- Financement public – fonds propres
- Financement public – gouvernement national
- Autre :

C. QUESTIONS ADDITIONNELLES SUR L'IMPACT TRANSFORMATIF ET LES BÉNÉFICES DU PROJET

Ambition

8. A quels Objectifs pour le Développement durable (ODD) votre projet répond-t-il ? Veuillez expliquer et quantifier.

Veuillez utiliser comme référence les informations contenues dans le [lien](#) suivant.

- ODD 1 : Pas de pauvreté
- ODD 2 : Faim "zéro"
- ODD 3 : *Bonne santé et bien-être* Le nouveau système d'assainissement et sa canalisation vers la station de traitement des eaux usées "... " contribueront à diminuer les maladies causées par le rejet des eaux usées dans les rues.
- ODD 4 : Éducation de qualité
- ODD 5 : Égalité des sexes
- ODD 6 : *Eau propre et assainissement* Les infrastructures nouvelles/améliorées augmenteront l'accessibilité aux services d'assainissement de l'eau grâce à des systèmes d'égouts appropriés qui, dans le même temps, augmenteront la résilience des communautés vulnérables aux inondations. Le traitement des eaux usées garantira le respect des normes de qualité pour le déversement dans la rivière "...".
- ODD 7 : Énergie propre et abordable
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10 : *Inégalités réduites* L'accès des communautés vulnérables aux services d'eau et d'assainissement réduira les inégalités.
- ODD 11 : *Villes et communautés durables* Le projet garantira l'accès de tous à l'eau et à des services de base adéquats, sûrs et abordables, et améliorera les conditions de vie dans les bidonvilles et les zones rurales avoisinantes.
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : *Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique* Le projet intègre des éléments visant à réduire d'au moins 50% les GES émis par le traitement des eaux usées, ainsi que la pollution émise par les eaux usées non traitées. Il intègre également des infrastructures visant à accroître la résilience pour l'adaptation au changement climatique.
- ODD 14 : Vie aquatique
- ODD 15 : Vie terrestre
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

9. Quelle est la population totale de votre ville/région ?

2,564,252 inhabitants

Combien de personnes bénéficieront du projet ?

Le "... " étant la deuxième station de traitement des eaux usées de "...", l'ensemble de la population de "... " bénéficiera de ce projet.

10. Une approche holistique a-t-elle été envisagée pour apporter une valeur ajoutée à plusieurs secteurs dans la conception du projet (par exemple, la valorisation énergétique des déchets, la réutilisation des déchets organiques en compost grâce à un business model)? Si oui, veuillez préciser.

En améliorant la capacité de la station de traitement des eaux usées, le projet pourrait avoir un impact positif sur le secteur agricole en utilisant les biosolides retirés du processus de traitement comme engrais organique. Pour certains agriculteurs, la rivière représente une source d'eau d'irrigation ; en ce sens, l'amélioration de la qualité des rejets d'eau traitée dans la rivière représente une amélioration des produits agricoles (réduction de la présence de pathogènes dans l'eau d'irrigation). Il en résulte une réduction des maladies gastro-intestinales dues à la consommation de produits agricoles contaminés.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, la biodiversité sera positivement affectée par la réduction des polluants dans l'écosystème et également dans l'environnement proche (par exemple les communautés agricoles).

Risques et vulnérabilités

11. Quels sont les risques que le projet contribue à réduire ou aide à prévenir ? Cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

Considérez :

- Crise sanitaire/pandémie
- Crise économique
- Catastrophes naturelles
- Catastrophes d'origine humaine

Aléas climatiques actuels et anticipés	Intensité	Fréquence	Échelle de temps
Tempêtes et précipitations (inondations et débordements d'égouts)	Moyenne-Haute	4 fois	Annuelle
...

12. Pensez-vous que d'autres risques que les risques climatiques pourraient survenir lors de la conceptualisation ou la mise en œuvre de votre projet ? (Par exemple, engagement des parties prenantes, changements politiques) Veuillez indiquer également les mesures que vous prévoyez de prendre afin de les atténuer.

Pour répondre à cette question, en plus des options proposées ci-dessus, veuillez considérer :

- Barrières financières / manque de financement

- Barrières institutionnelles / réglementaires
- Continuation de la situation de COVID-19
- Acquisition de terres ou restrictions d'utilisation des terres
- Impacts négatifs potentiels sur le patrimoine culturel

Les prochaines élections auront lieu en 2023. Au cas où le projet ne démarrerait pas d'ici là, afin d'atténuer le risque d'un éventuel changement politique, nous voudrions nous assurer que le projet est fortement soutenu par la communauté.

Impacts attendus de l'amélioration de la résilience

13. Le projet renforce-t-il la résilience urbaine au climat actuel et future, ainsi qu'à d'autres risques ? Cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Meilleur accès à une alimentation durable | <input type="checkbox"/> Amélioration de la biodiversité |
| <input type="checkbox"/> Accès accru à l'énergie durable | <input type="checkbox"/> Meilleur système de transport |
| <input type="checkbox"/> Meilleur accès à la mobilité durable | <input checked="" type="checkbox"/> Meilleur accès au logement durable |
| <input type="checkbox"/> Meilleur accès aux services éducatifs | <input checked="" type="checkbox"/> Accès accru à l'eau et l'assainissement |
| <input type="checkbox"/> Amélioration de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement | <input type="checkbox"/> Accès accrus à la numérisation et aux services d'internet |
| <input type="checkbox"/> Amélioration des pratiques d'utilisation des terres | <input type="checkbox"/> Meilleur accès aux espaces verts |
| <input type="checkbox"/> Amélioration de la préparation aux catastrophes | <input type="checkbox"/> Inclusion de solutions fondées sur la nature |
| | <input type="checkbox"/> Accroît les ambitions climatiques et leur mesure |

Bénéfices concernant la réponse et la résilience à la COVID-19

14. Comment le projet renforce-t-il la résilience urbaine et intègre-t-il la réponse à la COVID-19?

- Secours :** Fait face aux situations les plus graves et les plus délicates en termes d'intervention d'urgence. *La fourniture de services tels que l'assainissement est fondamentale pour protéger la population en cas d'épidémie de maladie infectieuse. En particulier, le projet protège les groupes vulnérables, qui constituent le type de population le plus touché par la pandémie actuelle.*
- Réponse :** Renforce la capacité de réaction immédiate des autorités. *En augmentant le nombre d'infrastructures, les autorités ont plus d'outils pour agir rapidement en cas de situation d'urgence.*
- Relance :** Identifie les investissements qui peuvent être mis en œuvre relativement rapidement, créant des emplois, ayant un effet multiplicateur élevé et contribuant à la réduction des émissions/ à la résilience.
- Résilience à long terme :** Soutient une transformation économique durable et résiliente.

15. Le projet comporte-il des avantages en termes de réponse à la COVID-19, renforce-t-il la préparation à de futures pandémies ou augmente la résilience urbaine ? Cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

Résilience écologique

- Augmentation de la qualité et de la quantité d'espaces publics (espaces verts, parcs, etc.)
- Impact réduit sur le système respiratoire (par exemple, amélioration de la qualité de l'air)

Résilience des infrastructures

- Renforcement du système de santé et d'assainissement
- Offrir des services résilients et équitables (service de transport de masse sûr post COVID-19, services publics fondamentaux pour tous, etc.)

Résilience économique

- Participer à la création d'emplois et d'une économie inclusive (nouveaux emplois verts, étendre les formations pour une transition juste, aider les travailleurs essentiels)

Autres

- Conservation des bienfaits que les citoyens ont tiré de la réduction de la pollution
- Amélioration des possibilités de distanciation physique
- Prévention ou atténuation des effets de futures pandémies

Avantages sociaux

16. Comment le projet implique-t-il la communauté (citoyen.ne.s et autres parties prenantes locales), en encourageant leur participation à la définition, à la conception et à l'utilisation des résultats du projet? Veuillez décrire.

Pour déterminer vos parties prenantes, veuillez prendre en compte les groupes suivants : les décideurs politiques locaux, régionaux et nationaux, les militants pour les droits sociaux, les concurrents, les donateurs, les financiers, les bailleurs de fonds, les utilisateurs professionnels, les utilisateurs privés, les organismes de réglementation, les employés, les syndicats, etc.

Dressez la liste des activités d'engagement des parties prenantes pour chaque groupe de parties prenantes pertinent et expliquez les canaux et plateformes de communication.

Sur la base du concept du projet, nous avons réalisé une analyse des parties prenantes et organisé le premier processus de consultation des parties prenantes en décembre 2020. Des activités à court et moyen terme ont été définies et développées en 2021. En raison de la pandémie de Covid-19, il n'a pas été possible d'organiser des consultations en personne en 2021, mais nous utilisons les outils suivants pour la divulgation d'informations aux parties prenantes :

- *Des mises à jour régulières de l'état d'avancement, par exemple sur le site web, les médias sociaux, etc.*
- *Enquêtes en ligne, sondages, etc.*

17. Quel est l'impact positif du projet sur l'égalité des genre et l'empouvoirement des femmes? (Réduire la consommation d'énergie des ménages, le temps utilisé pour les tâches ménagères et le niveau de pollution intérieur, augmente le temps passé sur des activités d'apprentissage, etc.)

Considérez les questions suivantes :

- Comment le projet renforce-t-il l'autonomie des femmes ?
- Les besoins pratiques et/ou stratégiques des femmes sont-ils un objectif spécifique du projet ?
- Quels sont, le cas échéant, les avantages prévus pour les femmes ?
- Le projet est-il susceptible d'avoir les mêmes effets positifs et négatifs sur les femmes et sur les hommes ?

Pour de plus amples informations et des exemples d'impacts sur le genre (sur les impacts liés à la pauvreté, l'autonomisation des femmes, la santé, l'éducation et l'environnement), veuillez consulter [Gender Tool Kit](#) développé par la Banque asiatique de développement.

Voir le rapport [Mainstreaming gender at the GEF](#) pour un meilleur aperçu de l'importance de l'intégration de la dimension de genre et de l'égalité dans différents domaines d'intervention, tels que la biodiversité, le changement climatique, la dégradation des sols et la gestion de l'eau.

En raison de l'absence de système d'égouts dans les bidonvilles, les femmes ont décidé de laver le linge près de la rivière. Cependant, la qualité de l'eau dépend du fonctionnement de la station d'épuration "...". Dans certains cas, les rejets des eaux traitées ne répondent pas aux normes, provoquant des maladies dermatologiques et certaines infections intestinales. En outre, lorsqu'une inondation se produit, les femmes sont également plus exposées aux polluants provenant des eaux usées évacuées dans les rues qui entrent dans leurs maisons.

C'est pourquoi la deuxième phase du projet prévoit des consultations auprès des femmes des communautés afin de concevoir des alternatives pour un système d'égouts adéquat, ainsi que des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques pour protéger la rivière et éviter les flaques d'eau grise dans les maisons et les rues afin de prévenir les maladies liées à l'eau.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

18. Le projet a-t-il le potentiel de générer des économies ou des revenus financiers ? Si oui, veuillez décrire comment et joindre le business model.

Si vous disposez d'estimations de la viabilité économique ou financière du projet à l'aide d'un ou plusieurs des indicateurs suivants (valeur actuelle nette, analyse des coûts du cycle de vie, analyse coûts-avantages, retour sur investissement (RoI), période de récupération ou autres), veuillez les inclure dans cette section.

Veuillez également considérer : dans quelle mesure les revenus couvriront-ils les coûts ?

- Les tarifs/les redevances/les taux/les économies couvriront entièrement ou partiellement les CAPEX et OPEX.
- Aucune source de revenus n'a été identifiée

Oui, c'est le cas, mais le modèle économique doit encore être développé. Avec l'amélioration et l'extension des services, il sera possible d'augmenter les tarifs des services d'assainissement et de traitement des eaux usées, qui seront la principale source de revenus.

19. Le projet peut-il accéder à la dette et aux financements internationaux

Oui Non

Veillez expliquer

Expliquez votre contexte national/local :

- *Avez-vous besoin du soutien du gouvernement national pour accéder aux financements internationaux?*
- *Les autorités nationales/fédérales ont-elles fourni/seraient-elles prêtes à fournir une lettre de soutien au projet ?*
- *Avez-vous besoin d'une garantie souveraine pour accéder aux financements internationaux ?*
- *Quel est le niveau de solvabilité et d'autonomie fiscale ? Avez-vous une cote de crédit ?*

Oui, le projet est considéré comme prioritaire par le gouvernement national dans le "Plan de développement national 2020-2025", ce qui permet à "nom du gouvernement local" d'accéder aux financements internationaux.

20. Avez-vous déjà reçu un financement d'institutions financières internationales (IFI)? Si oui, veuillez donner une référence.

Oui Non

Oui, le "gouvernement local" a déjà reçu un financement de la Banque interaméricaine de développement (BID) :

Institution	Numéro de contrat/type de schéma		Activités et projets financés	Calendrier
BID	1234/ABCD	Subvention	Assistance technique pour...	2019
	567/XY	Prêt	Usine de valorisation énergétique des déchets (biomasse)	en cours

AUTRE

Est-ce que vous avez candidaté une ou plusieurs autres Institution de Préparation de Projet (« Project Preparation Facility ») ?

Oui Non

Si oui, veuillez donner plus de détails.

Fournir plus d'informations :

- *Nom et lien de l'IPP*
- *Quand avez-vous fait votre demande ?*
- *A-t-elle été réussite ?*
- *Quel type de soutien avez-vous reçu ?*
- *Quelle était la raison du rejet ?*

Au Gap Fund en mars 2021, mais la demande n'a pas été retenue car le projet était trop petit pour leur échelle.

ICLEI est un réseau mondial de gouvernements locaux et régionaux qui s'étend au-delà de ses membres ICLEI pour englober d'autres gouvernements locaux et régionaux engagés dans les initiatives ICLEI dans le monde entier. En participant à une initiative ICLEI, une collectivité locale ou régionale acquiert le statut de ville du réseau ICLEI, pour une période de 2 ans, pendant laquelle elle peut être informée et invitée à d'autres activités ICLEI d'ICLEI. Les villes du réseau sont également prioritaires pour accéder à l'adhésion à ICLEI.

Veillez cocher les cases ci-dessous :

- Je reconnais par la présente les informations fournies ci-dessus et leur applicabilité au gouvernement local/régional que je représente.
- Je reconnais par la présente que le statut de ville du réseau ICLEI n'engage ni souscrit le gouvernement local/régional à aucune obligation supplémentaire, ni le donne accès aux avantages des membres d'ICLEI (car il ne s'agit pas d'une adhésion à ICLEI).



LA VISION DU TAP

La vision du Transformative Actions Program (TAP) est de réaliser une transformation mondiale vers un avenir résilient au climat et à faibles ou nulles émissions, en investissant dans des infrastructures locales solides et durables dans toutes les villes et régions du monde.

CONTACTEZ-NOUS:

tap@iclei.org | www.tap-potential.org